

régionaux s'appuient sur le système multilatéral – et fournissent des niveaux plus poussés d'élaboration des règles – et ne deviennent pas des solutions de rechange à ce système. Ils doivent être créateurs d'échanges commerciaux et non être une source de distorsion du commerce. Et ils devraient être fondamentalement ouverts à tout pays qui est disposé à accepter des formes plus poussées de discipline et d'intégration. En d'autres mots, le régionalisme devrait être multilatéralisé chaque fois que la chose est possible.

Il nous faut aussi nous concentrer sur la façon dont les divers blocs interagissent et comment, lorsqu'il y a chevauchement des règles et des structures, faire converger les éléments communs. Existe-t-il de nouvelles formes d'arrangements transrégionaux possibles qui peuvent jeter des ponts entre les blocs – ce que j'ai décrit ailleurs comme une forme d'OMC plus? Nous avons déjà fait un pas dans ce sens avec la décision de négocier un accord sur l'investissement de haute qualité à l'OCDE. De façon similaire, une intégration plus poussée dans des secteurs comme les normes, les télécommunications ou la politique de concurrence pourrait se révéler plus facile à gérer dans un contexte transatlantique. Nous en arrivons peut-être à un stade dans les relations économiques où la proximité géographique revêt moins d'importance pour l'intégration économique que les symétries structurelles. Nous en arrivons aussi à un point où l'élaboration des règles portera davantage sur une plus grande coordination des politiques et des règlements des gouvernements – un processus qui, en principe, suppose moins des relations préférentielles que des relations harmonisées. Devrions-nous examiner comment des accords de ce type pourraient être mieux intégrés dans le système de l'OMC?

Le régionalisme ne devrait pas être une fin en soi; il devrait renfermer les éléments nécessaires à sa propre destruction. Bien qu'il aide à faire avancer l'ordre du jour commercial d'une façon et à un rythme qu'il n'est pas facile de reproduire dans le cadre multilatéral traditionnel, il est justifié de se demander où mènent tous ces efforts différents. Peut-être que l'expansion rapide de l'ALENA, de l'APEC et de l'UE ne signifie pas le triomphe du régionalisme. Peut-être est-ce un signe que les blocs régionaux doivent à terme converger vers un régime plus global. Et peut-être bien constaterons-nous soudainement au milieu de la négociation d'un accord multilatéral sur l'investissement ou d'une réunion de l'APEC que nous avons déjà lancé la prochaine ronde – ou ce qu'on voudra bien l'appeler. Il reste que des entreprises mondiales sur des marchés mondiaux auront tôt ou tard besoin de règles mondiales. Au fur et à mesure de notre évolution inexorable vers une libéralisation et une intégration plus grandes à l'échelle mondiale, les notions d'exclusivité régionale perdent lentement de leur pertinence. Après tout, dans un monde où les échanges sont véritablement libres, les régions préférentielles fondent comme neige au soleil.